

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 MAI 2017

<p>DELIBERATION N° : 20170524_9</p> <p>OBJET : Dénomination de rue Secteur de Jean Petit</p> <p>NOTA : Le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :</p> <p style="text-align: center;">08 JUIN 2017</p> <p>Nombre des conseillers en exercice : 39</p> <p>Présents : 30 Procuration : 4 Votants : 34 Abstention : 0 Exprimés : 34</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le vingt quatre mai à dix-sept heures seize minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON, Député-Maire</p> <p>Présents LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; BAUSSILLON Inelda ; MUSSARD Harry ; MUSSARD Rose Andrée ; VIENNE Axel ; YEBO Henri Claude ; LEBRETON Blanche ; LEBON Jean Daniel ; LEJOYEUX Marie Andrée ; MOREL Harry Claude ; GERARD Gilberte ; LEBON Guy ; KERBIDI Gérald ; JAVELLE Blanche Reine ; GRONDIN Jean Marie ; HOAREAU Claudette ; LEBON Marie Jo ; NAZE Jean Denis ; HUET Marie Josée ; HUET Henri Claude ; COURTOIS Lucette ; ETHEVE Corine ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; PAYET Yanniss ; GEORGET Marilyne ; HOAREAU Sylvain ; GUEZELLO Alin ; FONTAINE Olivier ; RIVIERE François</p> <p>Représentés BATIFOULIER Jocelyne représentée par VIENNE Axel VIENNE Raymonde représentée par LEBRETON Blanche FRANCOMME Brigitte représentée par GUEZELLO Alin PAYET Priscilla représentée par RIVIERE François</p> <p>Absents HOAREAU Jeannick ; BOYER Julie ; ASSATI Marie Pierre ; GUEZELLO Rosemay ; MALET Harry</p>
<p>L'élu délégué Christian LANDRY</p> 	<p>Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur HUET Henri Claude, conseiller municipal, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>

DÉLIBÉRATION N° : 20170524_9

OBJET :

**Dénomination de rue
Secteur de Jean Petit**

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Député-Maire expose :

Dans le cadre des opérations de logements privées ou publiques programmées sur le territoire de la commune de Saint-Joseph, il est prévu la création de voies pour desservir les futurs résidents. Ces voies doivent être clairement identifiées pour permettre aux futurs occupants de se faire enregistrer auprès des différents organismes, et plus particulièrement auprès des services postaux.

En raison de sa compétence en matière d'adressage, le Maire est tenu de notifier au centre des impôts fonciers, la dénomination complète des voies de circulation sur sa commune.

A ce titre, il est proposé de valider le libellé de la nouvelle voie, réalisée dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement privé situé à l'Ouest de la rue Corbeille d'Or à Jean Petit, afin de délivrer l'adresse des futurs lots à bâtir.

La proposition de dénomination de la voie, figure dans le tableau suivant :

Secteur	Opération	Dénomination proposée
JEAN PETIT	Lotissement privé "Les Jambosses" aménagé par la société SNC Marine :10 numéros d'adressage à affecter aux futurs lots à bâtir sur la nouvelle voie créée ; les autres numéros d'adressage étant rattachés aux voies existantes. Localisation : CE 1572-1573-1040-1040-128 à l'Ouest du chemin Corbeille d'Or	Rue Ignace BARET

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver la dénomination de la voie décrite dans le tableau ci-dessus ;
- d'autoriser le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°9,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à ***l'unanimité des suffrages exprimés*** :

Présents : 30
Représentés : 4

Pour : 34
Abstentions : 0
Contre : 0

Envoyé en préfecture le 08/06/2017
Reçu en préfecture le 08/06/2017
Affiché le 08/06/2017 
ID : 974-219740123-20170524-20170524__9-DE

Article 1^{er} .- APPROUVE la dénomination de la voie décrite dans le tableau ci-après.

Secteur	Opération	Dénomination
JEAN PETIT	Lotissement privé "Les Jambosses" aménagé par la société SNC Marine :10 numéros d'adressage à affecter aux futurs lots à bâtir sur la nouvelle voie créée ; les autres numéros d'adressage étant rattachés aux voies existantes. Localisation : CE 1572-1573-1040-1040-128 à l'Ouest du chemin Corbeille d'Or	Rue Ignace BARET

Article 2.- AUTORISE le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 3.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
L'élu délégué
Christian LANDRY



Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du :

08 JUIN 2017

Envoyé en préfecture le 08/06/2017

Reçu en préfecture le 08/06/2017

Affiché le 08/06/2017 

ID : 974-219740123-20170524-20170524__9-DE